

<http://www.ouest-france.fr/normandie/reville-50760/des-centaines-de-foyers-privés-de-reception-televisuelle-3854038>

## Des centaines de foyers privés de réception télévisuelle



Cela fait maintenant plusieurs années que les habitants de la côte est du Cotentin se plaignent de ne plus avoir accès aux programmes télé à certains moments de la journée.

Des signaux de télévision numérique émis par l'émetteur hertzien de Caen-Mont-Pinçon. Une situation qui s'aggrave en été et selon la météo. **« De nombreuses plaintes sont enregistrées dans une zone allant de Barfleur à Quinéville. C'est une situation inacceptable qu'il faut régler rapidement. Ce sont des milliers de foyers qui sont concernés, dénonce Yves Asseline, président de la communauté de communes. Lors de la mise en place de la TNT, l'émetteur a été décalé pour ne pas gêner les ondes anglaises et le Val-de-Saire en a subi les conséquences. »**

Des causes évoquées

Après avoir pris les renseignements, Yves Asseline livre quelques explications : **« La raison invoquée par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) serait que la côte est se trouve située en zone dite blanche, donc de mauvaise réception des ondes. »** Selon la pression atmosphérique, la mer absorberait une partie des ondes et l'image ne serait plus captée par les téléviseurs. Des aides sont donc proposées pour l'amélioration de la réception. **« Nous acceptons les frais que les habitants doivent déboursier pour installer une parabole et capter ainsi les ondes, soit 360 €, remboursés à hauteur de 250 €. Cela alors que chaque foyer paie 136 € de taxe annuelle pour un service public non assuré »,** déplore le président.

Trouver des solutions

Des courriers vont être envoyés pour essayer de faire bouger les choses. « **Je vais adresser un courrier à Gilles Brégant, directeur de l'ANFR afin que ce problème soit résolu. Les aides devant prendre fin le 31 décembre, je vais aussi demander à ce qu'elles soient reconduites** », poursuit Yves Asseline qui compte aussi demander l'aide et l'appui du conseil départemental qui a déjà installé trois réémetteurs sur la côte ouest. « **Il suffirait d'installer un émetteur relais pour redispacher les ondes. Le souhait est aussi que le département finance cet émetteur.** »

Des milliers d'habitants qui risquent de trouver encore longtemps un écran noir. « **C'est honteux quand on voit le prix que l'on paie. Il faudrait que les foyers de la côte est déduisent la taxe audiovisuelle des impôts. La conjoncture actuelle est compliquée et la télévision fait désormais partie intégrante de la vie d'une maison** », insistent de nombreux habitants interrogés.

Des usagers qui, avant le 5 avril 2016, devront vérifier si leur téléviseur est compatible avec la réception de la haute définition.